

GESTION DE CRISE

ELABORATION D'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



DUREE	2 jours
DISTANCIEL PRESENTIEL	Distanciel (maximum de 15 personnes) Présentiel possible si effectif supérieur à 6 dans salle à charge de Faire Face (avec accès personnes à mobilité réduite) Présentiel sur site collectivités locales avec un maximum de 10 participants et salle fournie par le client
PRIX	Distanciel : 600 € H.T Présentiel en individuel : 700 € H.T Présentiel site collectivités locales : nous contacter
OBJECTIFS	À l'issue de la formation, les participants seront capables de : ⇒ Comprendre les enjeux et le cadre réglementaire du PCS. ⇒ Identifier les risques majeurs sur leur territoire et les acteurs impliqués. ⇒ Maîtriser la méthodologie d'élaboration et de mise à jour d'un PCS. ⇒ Organiser la gouvernance et la coordination entre les services et partenaires. ⇒ Rédiger et valider un PCS opérationnel, adapté à leur commune. ⇒ Sensibiliser les acteurs locaux à la mise en œuvre du PCS.
PREREQUIS	Aucun prérequis n'est nécessaire.
PUBLIC CIBLE	Elus, personnel communal ou particulier désirant participer à l'élaboration d'un PCS
EVALUATION	La formation fera l'objet d'un quiz pédagogique en fin de cycle.
REMISE SUPPORTS	Fiches mémento DICRIM et PCS
INTERVENANT	L'intervenant, ancien commissaire de police, apporte une expertise opérationnelle et un éclairage concret sur les enjeux de la gestion de crise au niveau communal.
SUIVI POST FORMATION	Les participants bénéficient d'un suivi courriel ou téléphonique de la part de l'intervenant les trois mois suivant la formation.
DATES	
MODALITES	Remplir la fiche d'inscription et le quiz associé Les inscriptions sont possibles jusqu'à 72 heures ouvrées avant le début de la formation Non éligible actuellement au CPF ou OCPO Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'abandon en cours de formation. Les frais d'inscription seront remboursés uniquement en cas d'annulation notifiée au moins deux semaines avant le début de la formation. Le prestataire se réserve le droit d'annuler la formation faute d'un nombre suffisant de participants

INTERVENANT	L'intervenant, ancien commissaire de police, apporte une expertise opérationnelle et un éclairage concret sur les enjeux de la gestion de crise au niveau communal.
SUIVI POST FORMATION	Les participants bénéficient d'un suivi courriel ou téléphonique de la part de l'intervenant les trois mois suivant la formation.
DATES	
MODALITES	Remplir la fiche d'inscription et le quiz associé Les inscriptions sont possibles jusqu'à 72 heures ouvrées avant le début de la formation Non éligible actuellement au CPF ou OCPO Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'abandon en cours de formation. Les frais d'inscription seront remboursés uniquement en cas d'annulation notifiée au moins deux semaines avant le début de la formation. Le prestataire se réserve le droit d'annuler la formation faute d'un nombre suffisant de participants

ANTICIPER AUJOURD'HUI POUR PROTEGER DEMAIN

